



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 23 avril 2013

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE QUE L'ETAT CONCLUT LA DEUXIEME PHASE DE L'ACQUISITION DE LA PROPRIETE FINCH DANS LES ADIRONDACKS

The Nature Conservancy offrira 500 000 \$ à l'Etat pour les communautés des Adirondacks pour promouvoir le développement économique et le tourisme

Le Gouverneur de l'État de New York M. Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui que l'Etat de New York a conclu l'achat de 9 300 acres des anciens terrains Finch Pruyn dans les Adirondacks. L'acquisition de ces propriétés, annoncée en août 2012 par le Gouverneur, assurera leur protection et un développement des opportunités touristiques dans le Parc, qui bénéficiera aux communautés locales.

Les parcelles de terrain achetées aujourd'hui à Nature Conservancy comprennent : La parcelle OK Slip Falls dans le Comté Hamilton ; la parcelle Casey Brook dans le Comté Essex ; la parcelle Spruce Point dans le Comté Washington ; la parcelle Saddles dans le Comté Washington ; la parcelle Hudson Riverside/Ice Meadow dans le Comté Warren ; et la parcelle Indian River dans les Comtés Essex et Hamilton.

« Il n'y a pas de manière plus adéquate pour célébrer la Semaine de la Terre qu'en protégeant les propriétés spectaculaires du Parc Adirondack qui créeront des opportunités touristiques et draineront plus de visiteurs dans ce lieu magnifique », a déclaré le Gouverneur Cuomo. « Grâce à ces nouvelles acquisitions, nous capitalisons sur les investissements passés de l'Etat dans les Adirondacks, en améliorant un Parc de classe mondiale avec une richesse de terrains privés et publics dans l'un des plus beaux cadres du monde. »

« Les Adirondacks sont une composante unique de l'Etat de New York et guident le monde en reliant la préservation des ressources naturelles au développement économique et communautaire durable. Ajouter ces anciens terrains Finch aux zones forestières protégées permettra d'ouvrir au public une réserve magnifique sur la partie supérieure de la rivière Hudson et attirera de nouveaux visiteurs à l'intérieur des Adirondacks », a déclaré Joe Martens, Commissaire au Département de la Protection de l'Environnement.

Dans le cadre de ces efforts historiques de préservation, TNC a également accordé 500 000 \$ à l'Etat pour soutenir les connexions communautaires et le développement économique liés aux anciens terrains Finch à Newcomb, Minerva, North Hudson, Indian Lake, Long Lake et d'autres villes.

Bill Ulfelder, Directeur Exécutif, The Nature Conservancy, Etat de New York, a déclaré : « Grâce au leadership du Gouverneur Andrew Cuomo et du Commissaire Joe Martens, l'Etat de New York renforce son remarquable patrimoine en matière de conservation avec ces nouvelles terres dans le Parc Adirondack. Assurer la protection des forêts, rivières, cours d'eau et lacs de la région n'est pas seulement une bonne chose pour le tourisme, les loisirs et la faune, mais permet aussi de veiller à la propreté de l'eau de l'Etat de New York et réduire le risque des inondations lors d'évènements de climat extrême, comme les Ouragans Irene et Sandy. »

Michael Carr, Directeur Exécutif pour les Adirondacks, The Nature Conservancy, a déclaré : « L'échelle de ce projet nous permet de réaliser collectivement des protections écologiques importantes, tout en permettant une diversité d'usages compatibles, et de créer des opportunités de loisirs vraiment passionnantes, de classe mondiale. Parvenir à ce but est l'oeuvre du travail acharné des responsables de l'Etat, des communautés locales, des professionnels de la forêt, et d'autres qui veulent bien retrousser leurs manches et trouver des solutions innovantes. »

En 2007, TNC a racheté toute la propriété de 161 000 acres de Finch Pruyn. TNC a vendu 90 000 acres à une société privée de gestion du bois. L'Etat a acquis les servitudes de conservation de ces terres en 2010 afin d'assurer leur protection et leur entretien en tant que forêts en exploitation, durables, dans les communautés du Comté Nord.

TNC a géré une propriété communale de 69 000 acres dans l'intention d'assurer sa protection. Selon un accord annoncé l'été dernier par le Governor Cuomo, la propriété de 69 000 acres sera vendue à l'Etat en vertu d'un contrat conclu pour cinq ans qui a commencé en 2012. Une fois réalisée, l'acquisition des anciens terrains Finch représentera l'ajout le plus important aux réserves forestières de l'Etat en 118 ans.

Cette acquisition complète l'achat par l'Etat de la propriété de 18 318 acres de la Chaîne des Lacs Essex fin 2012. L'Etat paiera à The Nature Conservancy 6,3 millions de dollars pour un total d'environ 9 300 acres et paiera les impôts fonciers concernant ces terres.

Le Département de la Protection de l'Environnement (Department of Environmental Conservation) (DEC) et l'Agence du Parc Adirondack (Adirondack Park Agency) (APA) collaborent pour planifier la classification des anciens terrains Finch. Le DEC a effectué une proposition d'accès public et une classification des terres de l'Etat pour l'ensemble de la propriété de 69 000 acres, sur la base des données des administrations locales des Adirondacks et d'autres parties prenantes, et l'a soumise à l'Agence du Parc Adirondack et aux parties concernées du Parc.

L'APA publiera un projet de plan de classification des terres pour la parcelle au cours de l'année. Une période de consultation publique commencera une fois le projet de plan publié et des réunions publiques seront organisées avant l'envoi des recommandations finales au Gouverneur pour approbation. Une fois que les classifications des terres seront approuvées, le DEC développera les plans d'aménagement qui guideront les usages publics et administratifs à long terme des propriétés. Une procédure ouverte et transparente, avec une période de consultation publique, sera mise en place pour chaque Plan d'aménagement.

Actuellement, l'APA et le DEC travaillent en collaboration sur un plan d'accès public provisoire pour offrir un accès anticipé aux rivières Hudson et Cedar à travers la Chaîne des Lacs Essex et des parcelles Indian River. Ce plan d'accès provisoire devrait être publié dans les prochaines semaines avec un accès public pour véhicules à moteur dès fin mai ou début juin en fonction de l'état des routes.

Le Superviseur de la Ville de Newcomb, George Cannon, a déclaré : « L'acquisition de ces parcelles augmentera les opportunités de randonnées et fournira un accès direct à la partie supérieure de la Rivière Hudson à partir de la plage de la Ville de Newcomb. Attirer plus de visiteurs à l'intérieur du pays devrait accroître les opportunités économiques pour les communautés des Adirondacks. »

Le Superviseur de la Ville d'Indian Lake, Brian E. Wells, a déclaré : « L'acquisition par l'Etat des parcelles OK Slip Falls et Indian River illustre le nouvel état d'esprit qui règne à Albany. Le Gouverneur a proposé ces acquisitions de terres pas seulement comme une nécessité environnementale mais comme une nécessité économique pour l'état. Le DEC est chargé d'atteindre une approche équilibrée dans ses recommandations de classification à l'APA. Le DEC a sensibilisé les communautés locales et recherché leur avis pour en informer l'APA. Si ces classifications sont effectuées avec l'avis des communautés locales qui sont le plus concernées, cela pourrait conduire à une résurrection dans le parc. »

Les parcelles qui seront acquises au cours des prochaines semaines comprennent :

Rivières Indian River/Hudson River, Villes d'Indian Lake et Minerva, Comtés Hamilton et Essex :

L'expérience du rafting en eaux vives la plus populaire et la plus excitante des Adirondacks commence à la Rivière Indian et continue sur près de 15 miles en descendant les gorges de la Rivière Hudson. L'ajout de la parcelle de 940 acres aux réserves forestières publiques permettra de préserver le caractère sauvage de cette expérience (Voir aussi la parcelle OK Slip Falls.) La parcelle est essentielle pour préserver l'expérience de rafting qui attire 25 000 personnes chaque année. Il est également essentiel de favoriser de nouvelles opportunités de loisirs en offrant un accès attendu depuis longtemps et des sorties qui feront de cette partie dynamique des hauteurs de la Rivière Hudson au nord une option viable pour les canoteurs souhaitant faire l'expérience de ces eaux plus calmes que les rapides de classe III/IV des Gorges.

Ce superbe segment de l'Hudson deviendra une incroyable destination pour les visiteurs souhaitant faire l'expérience, unique et rare, des rivières sauvages, attirant ainsi les gens vers les communautés d'Indian Lake, de Blue Mountain Lake, de Long Lake, de Newcomb et de Minerva, alors qu'ils cherchent à se loger

French

et s'approvisionner. Cet aspect du projet sera ouvert à l'usage du public cette année comme annoncé ci-dessus. Les détails à jour de l'accès du public seront publiés sur le site web du DEC : www.dec.ny.gov.

OK Slip Falls, Ville d'Indian Lake, Comté Hamilton : L'une des chutes les plus spectaculaires du Parc Adirondack, OK Slip est située sur une propriété de 2 800 acres qui sera bientôt mise à disposition du public pour les randonnées et autres activités de plein air. La parcelle comprend 2,1 miles de la Rivière Hudson, Blue Ledges, les Gorges de la Rivière Hudson, ainsi que les étangs Carter, Blue Ledge et Pug Hole. Cette propriété comprend également l'un des segments les plus intéressants de la descente populaire en eaux vives qui attire plus de 25 000 férus d'aventures qui visitent cette propriété chaque année.

Cette parcelle est connue pour abriter plus de plantes rares et importantes, mousses et lichens, que tous les autres sites du Parc Adirondack. Il s'agit du seul endroit dans l'Etat de New York où on connaît l'existence du saxifrage à feuilles opposées, du carex ou cheveux d'ange, de la ciboulette et d'autres plantes rares.

Le sol des Adirondacks est typiquement acide en raison de la composition géologique du sous-sol rocheux prédominant. Dans cette région, le sous-sol est strié de marbre Grenville riche en minéraux. Des affleurements de marbre vieux d'un milliard d'années dans des endroits comme Blue Ledges et OK Slip Falls ont créé des conditions de croissance favorables à l'épanouissement de compositions uniques de plantes. Blue Ledges est tout en marbre, et en raison de son orientation nord ouest, reste humide tout l'été, et est devenu un refuge - un petit morceau de montagne arctique - qui permet aux plantes du nord de persister. Plus d'un tiers des 96 mousses qui poussent à Blue Ledge sont rares. De la même façon, un tiers de 69 mousses et lichens de OK Slip Falls sont également rares. Sur le ravin d'OK Slip, on trouve des fougères de Braun et renoncules de Pennsylvanie qui appartiennent aux plantes vasculaires rares.

Casey Brook, Ville de North Hudson, Comté Essex : La parcelle Casey Brook de 1 587 acres est située stratégiquement au sud des High Peaks (Hauts sommets) du Parc Adirondack à l'Ouest de la réserve du lac Elk. Elle offre un lien direct pour les randonnées vers le Mont Marcy et autres hauts sommets, ainsi que pour la chasse et le camping. Elle est adossée à la parcelle des Boreas Ponds, partie des anciens terrains Finch qui sera acquise plus tard par l'Etat.

The Saddles, Ville de Whitehall, Comté Washington : Cette propriété de 2 540 acres est située à l'extérieur de Adirondack Blue Line, Comté Washington. Cette propriété ne faisait pas partie des valeurs négociables Finch, mais a été acquise par The Nature Conservancy dans l'intention de la revendre à l'Etat. La parcelle comprend des falaises spectaculaires et plus de 2 250 pieds de rivage inexploité sur South Bay, la baie au sud du Lac Champlain. Un complexe de cours d'eau, marécages, marais, et plaines inondables boisées domine les plaines de South Bay. Des pentes escarpées, des falaises et forêts de feuillus du nord caractérisent les hauteurs. La grande forêt intacte, les crêtes rocheuses exposées, et les pentes de la montagne Saddles constituent le territoire de chasse du crotale des bois (menacé) et l'habitat du faucon pèlerin (menacé). Il existe un marais de riz sauvage unique au pied de la montagne Saddles.

French

Spruce Point (AKA Dolph Pond), Ville de Whitehall, Comté Washington : Cette parcelle de 726 acres située à l'extérieur du Parc Adirondack deviendra une nouvelle forêt domaniale de l'Etat utilisée pour la récolte du bois durable, les randonnées, la chasse, le camping et d'autres loisirs de plein air, gratuits pour le public. La parcelle jouxte la terre des servitudes de conservation de l'Etat à l'Ouest et se trouve dans une importante passerelle pour la faune entre les lacs Champlain et George et les montagnes vertes du Vermont. La propriété possède des crêtes intéressantes, une variété de forêts, notamment de chênes-caryers des Appalaches, des pruches et feuillus du nord et constitue l'habitat de l'ours noir, du cerf de Virginie et d'autres animaux sauvages.

Parcelle Hudson Riverside/Ice Meadow, Ville de Chester, Comté Warren : Cette parcelle de 727 acres constitue un segment écologiquement important le long de la Rivière Hudson sur 1,5 miles, qui la relie à une parcelle acquise précédemment dans la réserve forestière. Le DEC collaborera avec la Ville de Chester pour développer un réseau de sentiers qui évitera les impacts sur la vie fragile des plantes et sur les propriétés privées.

###

Des informations supplémentaires sont disponibles au www.governor.ny.gov
Etat de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418